

30° Journal du Lot 30°

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

| | | | |
|---------------------------------|-----------|--------|--------|
| LOT et Départements limitrophes | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| | 18 fr. 50 | 28 fr. | 45 fr. |
| Autres départements | 20 fr. | 30 fr. | 48 fr. |

TELEPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

| | |
|--|----------|
| ANNONCES JUDICIAIRES | 1 fr. 90 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace) | 2 fr. 25 |
| RECLAMES 3 ^e page | 3 fr. 50 |
| » 2 ^e page | 6 fr. » |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Confiance en lui !

Reconfort dans notre tristesse, nous arrivait récemment le magnifique message du président Roosevelt disant au Maréchal Pétain : « C'est pour la France que mon cœur bat !... Pour une fois, il avait tort le poète latin dont les vers amèrement désenchantés remontaient si souvent à notre mémoire ! Vous savez : « donec eris felix... » « Tant que tu seras heureux tu auras des amis !... » Pour une fois, il se trompait ! Nous sommes dans le malheur et pourtant nous avons encore des amis ! Qu'il en soit remercié, le Chef de la grande République !

Une inquiétude transparaisait tout de même sous son affection, inquiétude que le Maréchal a voulu dissiper. La France est vaincue, mais la France reste fidèle à elle-même et à ceux qui lui ont conservé leur confiance et leur esprit !

Parlant à un journaliste américain et par son intermédiaire au peuple des Etats-Unis, le Maréchal a voulu expliquer ce qui est arrivé, à quoi les amis de la France n'avaient d'abord rien compris ! Il a voulu surtout répondre à cette question qu'ils se sont si souvent posés non sans appréhension : « Et maintenant où la France va-t-elle aller ? »

Ici, il faut citer textuellement car chaque mot est choisi pour tout ce qu'il veut dire et, comme on met ses pas dans les pas du guide dont on est sûr qu'il nous mène dans la seule voie praticable, nous voulons modeler exactement notre pensée sur la pensée méditée du Chef, seul capable de conduire la France sur les chemins qui remontent. Voici comment il répond aux sollicitations qui se pressent dans l'esprit de nos amis américains :

« La France n'a perdu ni sa figure ni son âme. Elle n'a pas renié son histoire. Placée à l'extrémité occidentale de l'Europe, elle aspire à servir de transition entre les courants de la civilisation américaine et les manifestations de la pensée européenne et à devenir le trait d'union entre les deux continents.

« L'organisation du continent européen est la conséquence inéluctable de la guerre en cours. La France entend s'associer à cette organisation continentale, y coopérer loyalement dans l'espoir de trouver une paix solide et durable en Europe et dans le monde.

« Pour mieux se préparer à cette tâche, la France doit avant tout consacrer ses efforts à sa propre résurrection. »

Vous pouvez relire. L'essentiel, c'est-à-dire ce qui est nécessaire à la France pour son relèvement, se trouve exprimé en ces quelques lignes qui définissent le problème comme il se impose à nous. Notre pays n'a pas renoncé aux principes de civilisation que le Président Roosevelt rappela dans son message. Le cœur et l'esprit de la France n'ont pas changé. Ce ne sont pas eux qui étaient engagés dans cette guerre, mais un régime politique de mensonge qui trompait les étrangers autant qu'il trompait les Français, qui se rendait incapable de défendre ce qu'il prétendait représenter, qui trahissait la cause à laquelle il se disait voué ; un régime d'incapacité et d'imprévoyance qui livrait à la ruine les idéaux mêmes dont il proclamait poursuivre le triomphe universel.

Voilà et voilà seulement ce qui est fini. « Le bel arbre de 1789, écrit le Maréchal, replanté en 1848, a donné ses fruits et ces fruits sont tombés ! » Mais ce régime seul est à terre. Lui tombé, la France demeure, pour qui c'est un sujet de fierté de penser que ses amis espèrent en elle toujours.

L'œuvre, la grande œuvre du Maréchal, après l'avoir sauvé de la mort, consiste à nous faire un autre régime, à donner à notre pays une organisation sociale et gouvernementale qui prépare sa renaissance. Il y travaille avec une admirable ténacité parmi les plus effroyables difficultés. C'est un prodige qu'il puisse opposer à ces obstacles si grands qu'ils soient une égale résolution de cœur et de lucidité d'esprit. Souvent nous pensions à lui, aux épreuves qu'il s'impose pour nous, pour nous préserver de plus grands malheurs ! Nous l'en remercions dans notre cœur et nous voulons qu'il se sente soutenu dans cette œuvre de salut par l'ardente ferveur du peuple français.

Que nos amis d'Amérique aient, comme nous, confiance en lui !

Emile LAPORTE.

P.-S. — Je reçois à l'instant de M. Carrade, président de la « Fédération des Syndicats paysans du Lot », une lettre du plus puissant intérêt que je suis heureux d'avoir inspirée par mon article récent adressé « aux paysans ». Nous la publierons en tête de notre prochain numéro.

Les trésors cachés

Un ouvrier de Provins, nommé Cottérai, qui travaillait à démolir de vieilles maisons pour le passage d'une voie nouvelle, a fait une magnifique trouvaille.

Sous le carrelage d'une mansarde, sa pioche a rencontré deux coffres de plomb contenant des pièces d'or aux effigies de Louis XV et de Louis XVI. Il y avait là un kilo et demi d'or.

Ce brave Cottérai a de la chance. C'est un chômeur qu'on avait embauché pour ce travail de démolition. Il touchera conjointement avec l'Etat, 750 grammes de cet or, soit environ 80.000 francs, si la règle ordinaire du partage est appliquée. Il pourra dire qu'il a bien gagné sa journée.

Il rêve un propriétaire légitime de cet or, petit gentilhomme campagnard d'Inde-France d'avant 1789, peut-être. Un matin, des rumeurs inquiétantes arrivent de Paris. Les révolutionnaires ont pris le pouvoir. Des commissaires vont partir pour les provinces. Ils réquisitionneront les grains et les récoltes. Mais les razzieront et voleront tout.

Devant sa famille tremblante, notre

hobereau n'hésite pas. Il ouvre son coffre, y prend ses louis, ses beaux louis à l'effigie des deux derniers rois et les enfère dans des cassoles de plomb qu'il a fait confectionner en hâte. Et il va les enterrer profondément dans le sol de sa maison, avec l'intention bien arrêtée de venir les chercher plus tard, après la tourmente.

Sans doute était-il seul à connaître le secret du trésor, et lui, disparu, nul ne l'a su, et l'or a dormi là pendant un siècle et demi dans son cercueil de plomb.

La vérité est peut-être tout autre ; on peut broder à sa guise et au gré de son imagination. Ce qu'il y a de sûr, c'est que c'est une belle histoire de trésor, d'un trésor qui, eût-elle, n'a rien d'espagnol, car l'or de Provins est bien sonnant et bien trébuchant. Et cette histoire va faire rêver tous les terrassiers qui travaillent en ce moment à jeter bas les vieilles bicoques des villes grandes et petites « pour cause d'urbanisme ».

Car, n'en déplaise au fabuliste, les trésors cachés existent et ne sont pas toujours moraux et métaphoriques.

INFORMATIONS

COMMUNIQUÉ ALLEMAND

Le haut commandement des forces armées allemandes communique :

La reconnaissance aérienne au-dessus de l'Angleterre et de l'Atlantique s'est poursuivie également le 21 janvier. Les avions de combat ont bombardé d'importants objectifs militaires à Londres et en Angleterre du Sud-Est, entre autres un aérodrome. Un cargo ennemi naviguant à l'Ouest de l'Irlande a reçu des coups directs de bombes de gros calibre. L'équi-

page a dû quitter le navire. Un remorqueur qui venait au secours du cargo a été coulé. Un avion allemand est porté manquant.

Au cours d'attaques contre la navigation commerciale britannique, l'escadron de la capitaine Daser a coulé jusqu'à présent 145.200 tonnes, dont 57.000 coulés par le capitaine Daser lui-même. La même escadrille a, en outre, endommagé un grand nombre de cargos.

Déclarations du Gouverneur de l'A.O.F.

M. Boisson, gouverneur de l'Afrique Occidentale Française, a fait au correspondant de la « Gazette de Lausanne », les déclarations suivantes :

La structure de l'A.O.F. est tout entière intacte. Nous faisons notre possible pour exporter. Le gouvernement a mis à ma disposition les fonds de trésorerie suffisants pour acheter tous les stocks, qu'on les exporte ou non ; ainsi la traite de la nouvelle récolte s'est faite dans des conditions tout à fait normales.

Il est remarquable de voir combien, dans les circonstances actuelles, les gestes de solidarité de métropole à colonie et de colonie à métropole se sont multipliés.

A l'heure actuelle, l'A.O.F. est parfaitement unanime derrière le chef de l'Etat. La réaction de l'Afrique noire devant la défaite militaire qu'a subie la France, a été non seulement une réaction de loyalisme, mais la preuve d'une véritable affection.

Contre la capture du « Mendoza »

Ainsi que les dépêches d'agence l'ont annoncé, le paquebot *Mendoza*, qui transportait en France des vivres de provenance sud-américaine, a été arraisonné pour la seconde fois et capturé le 18 janvier au large de la côte brésilienne par un bâtiment de guerre britannique. Le gouvernement français a immédiatement adressé une protestation formelle au gouvernement britannique.

Les Siamois sont rejetés du Laos

Une contre-offensive française déclenchée le 15 janvier contre les forces thaïes qui avaient franchi la frontière dans la région de Louang-Prabang, a permis de repousser les Siamois hors du Laos.

Un violent combat s'est déroulé le 18 janvier le long de la route de Poipet à Sisophon, au Cambodge.

L'entrevue Hitler-Mussolini

A la suite de l'entrevue Hitler-Mussolini, le journal allemand, le *National Zeitung* d'Essen, écrit :

« Cette rencontre aura pour le développement des prochains événements la même importance que les conférences que les deux hommes d'Etat eurent en 1940 sur les faits de guerre. »

« Une fois de plus le monde est à la veille d'événements historiques qui, comme cela fut toujours le cas depuis l'entrevue de Italie dans la guerre, sont précédés d'une rencontre entre le Führer et le Duce. »

Nos Echos

Spectacle et signes.

Le mouvement se ralentit. On dirait que nous touchons à la fin de la saison théâtrale. A Cahors, les tournées se font moins fréquentes et, aussi, il faut bien le dire, moins bonnes.

Les premières étaient vraiment excellentes, sinon toujours par la valeur des œuvres représentées, du moins par la qualité de l'interprétation. La plus récente en date s'est affirmée inférieure.

Elle nous a présenté un programme de danses et de chansons, de clownerie sans drôlerie et d'illusionnisme sans illusion, qui tenait à la fois du cirque et du beuglant sans ce qu'il y a de meilleur dans l'un et l'autre genres. Cela n'a plus rien de commun avec le type de spectacle qu'avait inauguré cette année Mme Marguerite Moreno avec le concours de Claude Dauphin et de quelques autres artistes de talents divers où tout était de premier choix, où la plus haute poésie voisait avec la plus truculente fantaisie. Spectacle qu'animait de bout en bout la verve du « parler au public », M. Jaboune. Car, pour ces soirées faites de pièces et de morceaux, il faut quelque chose qui les lie et les rassemble, sous peine de laisser au public une impression de décousu et d'incohérence.

Nous voyons, dans les journaux, que « tournent » quelques compagnies de premier ordre. Peut-être voudront-elles ne pas délaïser Cahors !

Mais, puisque nous parlons du théâtre, ne manquons pas de signaler à qui-de-droit ce qu'on y observe de moins en

moins les consignes les plus nécessaires. Par exemple, la défense de fumer ! A cette dernière représentation, nous avons vu des jeunes gens, en pleine salle, allumer et griller tranquillement leurs cigarettes. J'ajoute que cette défense est moins encore observée dans les coulisses que dans la salle et dans les couloirs.

Outre l'imprudence de ces pratiques dans un théâtre vieux comme le nôtre, il y a là une affection de sans-gêne et une fanfaronnade d'indiscipline qu'il faudrait bien arriver à faire disparaître !

Exemple et avertissement.

Si nous reprochons à ceux-là d'allumer leurs feux quand il ne faut pas, nous reprochons aux cyclistes qui circulent la nuit de ne pas allumer les leurs quand il le faudrait.

Intulte de rappeler ici ce que nous disions tout récemment de l'obscurité faite à Cahors dès après le dîner du soir. C'est assez que les passants aient à s'orienter dans le noir, à chercher du pied à tâtons les rebords des trottoirs et à s'écrouler après des ombres errantes sur qui leur arrive de se cogner. Au moins devraient-ils être assurés qu'en s'aventurant sur la chaussée ils n'y seront pas heurtés par des bicyclistes sans lanterne, que leur arrivée silencieuse dissimule et dont l'existence n'est révélée que par le choc qu'on en recoit.

J'en parle par expérience et je sais au moins deux autres personnes qui l'ont fait à leurs dépens.

Bien sûr, il est aussi difficile aux agents qu'aux simples passants de voir ces invisibles cyclistes. Au moins faudrait-il que lorsqu'on en « pince » un, il fit gratifié d'une sérieuse et solide convention que la presse ferait connaître aux autres à titre d'exemple et d'avertissement.

Chronique du Lot

Supporter et tenir

Dans « L'Agenda de la France Nouvelle », publication des Services d'Information de l'Etat Français qui vient de paraître, parmi d'autres articles fort intéressants, notre attention a été particulièrement attirée sur celui du Professeur Delore, de la Faculté de Médecine de Lyon.

Sous le titre « Supporter l'Hiver et tenir jusqu'au Printemps » le Dr Delore nous donne un bouquet de conseils et d'avis des plus utiles et des plus sages.

Il nous dit d'abord que nos craintes sont excessives ; si une disette relative n'est que trop réelle, la famine n'est pas à redouter. Suivent quelques conseils de médecine de l'esprit : médions-nous des racontars, perdons l'habitude de la critique systématique et de l'attitude négative « car il vaut mieux ne pas se plaindre que de se plaindre », il est préférable de « se soumettre, de s'adapter, de ne pas exiger des miracles de ceux qui sont « au Pouvoir ».

« Nous avons tout intérêt, nous dit-il avec raison, à développer en nous des sentiments positifs, espoir, confiance, optimisme, audace », aide-toi, le ciel t'aidera, « la confiance est déjà une prise de gages sur l'avenir ».

Il nous invite à développer en nous et autour de nous l'esprit de solidarité et de civisme. Il ne faut pas s'isoler, se replier dans l'individualisme et l'égoïsme de nos seuls soucis. Pensons toujours à ceux qui sont plus malheureux que nous. Changeons radicalement nos mentales habitudes au lieu de ne songer égoïstement qu'à nous-mêmes, à notre seul bien-être individuel ou familial, il faut comprendre aujourd'hui que nous faisons partie d'un tout solidaire. « C'est ce « civisme dans le réel », dans nos actes les plus minimes de notre vie de chaque jour qui nous permettra de gagner la première bataille, celle de l'Hiver. »

« Répondez à l'appel du Secours d'Hiver. Enrolez-vous dans les groupements d'aide sociale. Travaillez avec acharnement car les Français ne se « sauvent » que par le travail. »

El puis voilà des raisons d'accepter les restrictions et c'est le passage que notre âme de médecin a le plus apprécié.

Nous étions esclaves de nos habitudes et du progrès matériel. « Il faudra nous libérer de besoins excessifs et de préjugés sur l'alimentation, revenir à la simplicité de vie et à la sobriété des « moyens sans croire que tout est com- « promis pour cela. »

La discipline alimentaire sera favorable à notre santé « en tempérant une « artificielle voracité quantitative ». »

Pendant ces millénaires, le paysan français a vécu de soupe, de légumes, de pain, de graisse, exceptionnellement de viande. La pomme de terre n'est utilisée que depuis deux cents ans à peine. On a vécu longtemps sans café, sans denrées superflues, dont on peut parfaitement se passer.

En somme dit M. Delore « en face des restrictions actuelles l'hygiénisme peut « présenter des considérations objectives et rassurantes. On mangait trop, « on consommait trop de café, trop de « sucre, trop de corps gras, trop de « pâtisserie, de chocolat qui n'étaient « nullement indispensables pour la santé et qui même souvent, chez l'adulte « surtout, étaient nuisibles. Il est inutile « de manger de la viande tous les jours, « et à tous les repas. Quant au lait écramé « il est tout parfaitement convenir à l'adulte. »

« La plupart des adultes peuvent se « réduire jusqu'à un certain point avec « avantage pour leur santé. »

Après nous avoir rappelé qu'il y a une dignité du vaincu, que le monde nous regarde et nous jugera suivant notre attitude dans l'épreuve, que par la dignité nous obtiendrons beaucoup plus que par l'agitation, le Professeur Delore termine en nous invitant à spiritualiser nos épreuves, à nous élever au-dessus des considérations matérialistes.

« Il nous faut sauver la France à tout « prix. Il nous faut accepter la misère « des temps actuels comme un rachat « pour la préparation d'un ordre nou- « veau... A travers la pénitence que nous « subissons — que nous avons d'ailleurs « en grande partie méritée — se prépare « re pour la France une véritable réno- « vation. »

Voici brièvement résumé cet article si judicieux.

Le Professeur Delore est l'auteur d'un important ouvrage sur « Les tendances de la médecine contemporaine ». C'est le chef d'une école de rénovation de la Médecine par une synthèse harmonieuse de la tradition Hippocratique et de la science appuyée sur l'humanisme qui est inséparable de toute la science de l'homme.

C'est dire toute l'autorité qui émane des recommandations et des conseils du Dr Delore, conseils marqués au coin du



Chez les Planteurs

L'Assemblée générale annuelle de la Fédération des planteurs de tabac du Lot et de l'Aveyron a eu lieu à la Mairie de Cahors. Le Président Couderc, entouré de MM. Loulmet, Jouffreau, Cossu, Miquel, membres du Bureau, déclare la séance ouverte et prononce l'allocation ci-dessous :

« Mes chers Camarades, à vos familles, à vos prisonniers, le Bureau de la Fédération adresse ses meilleurs vœux ; avec vous, avec tous les vôtres il souhaite ardemment l'union de tous les Français pour le relèvement de la Patrie dans l'ordre, le travail, le rétablissement moral de la Famille. »

« Au vénérable Maréchal qui, par son prestige, réalise sans effusion de sang une révolution vers l'espoir et la Paix, nous sommes unanimes à témoigner nos sincères souhaits de longévité et de santé avec notre admiration, notre dévouement, notre affection, notre confiance. »

« Puisque l'année 1940 s'est terminée laissant notre chère France dans une situation angoissante ; puisque de nombreux Français ont été obligés de se réfugier en zone libre et sont réduits à la misère ; puisque des milliers de familles ont leur soutien prisonnier et que parmi elles se trouvent de nombreux planteurs de tabac ; puisque parmi les glorieux morts se trouvent hélas ! des camarades planteurs qui ont sauvé l'honneur de la Patrie vaincue, je vous invite, en témoignage de gratitude et de deuil, à observer une minute de silence et de recueillement. »

MES CHERS AMIS,

« Notre dernière réunion date du 2 avril 1939 ; depuis lors, la plus terrible des catastrophes a mené notre Patrie ; votre Bureau, pendant ce laps de temps, n'a pas cru devoir vous convoquer à une réunion générale, pour les motifs que chacun de vous comprend bien :

1^o l'absence de beaucoup de planteurs ; 2^o la période trouble que nous traversons. « Toutefois, il appartenait à votre Bureau de diriger la Fédération, d'assurer sa bonne marche et de défendre vos intérêts. Il n'y a pas fallu. A chaque réunion du Bureau de la Confédération, un ou plusieurs d'entre nous ont assisté à cette commission d'études à Paris ou à Nantes, votre Fédération a été représentée par son Président délégué. »

« A chaque réunion de la commission paritaire, décembre 1939, décembre 1940, votre délégué s'est rendu, et, cette année, c'est comme titulaire qu'il a siégé, que j'ai siégé comme représentant du Lot-et-Garonne, de l'Aveyron et du Lot. »

« Vous connaissez déjà les résultats de nos délibérations, qui ont eu lieu le 28 décembre à Riom ; je les confirme :

« Prix moyen : 995 fr. aux 100 kilos, soit 35 fr. de majoration. »

« En ce qui relève des primes : La prime d'encouragement à la culture en temps de guerre donne 110 fr. aux 100 kilos et l'ensemble des autres primes est majoré de 20 fr. en moyenne. »

« Certains d'entre vous ont été surpris de voir ce chiffre de 995 fr. au lieu du chiffre rond de 1.000. De près d'abord, cela paraît étrange, mais si nous avons abaissé notre prix initial à ce chiffre, c'est pour une raison majeure, très majeure, et cela dans l'intérêt des planteurs. Nos moyens d'action n'étaient plus ceux de 1939 et des années précédentes. D'autre part, il existait un Comité de Prix qu'il ne nous est pas permis d'ignorer, et ni les ouvriers, ni les fonctionnaires augmentés. Et encore certaines raisons d'ordre corporatif nous indiquaient de fixer un prix en collaboration avec l'Administration, sans avoir recours à l'arbitrage, dont les conséquences pouvaient être graves. »

« En terminant, je tiens à vous apporter des paroles d'espoir relatives à notre organisation ; c'est que notre confédération continuera à vivre comme groupement spécialisé. Il est à peu près certain que nos commissions d'études et paritaires survivront aux transformations professionnelles et collaboreront avec les autres groupements locaux, régionaux et nationaux. »

L'allocation de M. Couderc est très applaudie et le Président donne la parole à M. Miquel, secrétaire, qui donne lecture des lettres d'excuses reçues de MM. Delmas et René Besse et expose ensuite à l'Assemblée les diverses démarches faites par le Bureau en vue d'obtenir un contingent d'essence pour le transport des tabacs. Il tient à signaler le concours précieux qu'ont bien voulu leur accorder à ce sujet M. le Directeur des Tabacs, M. le Directeur des Services Agricoles et M. l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées ainsi que le lieutenant de la Préfecture qui a fait à leur demande. Un contingent spécial de 5.000 litres a été réservé aux transports des tabacs, mais celui-ci étant insuffisant, il a été décidé qu'il serait réservé aux communes éloignées des magasins de réception et de gares. Une circulaire explicative, d'ailleurs, est adressée dès le 2 janvier à tous les Présidents de Syndicats.

Le Secrétaire donne ensuite connaissance des prix provisoires des diverses qualités et toutes explications concernant les primes.

(Lire la suite 1^{re} colonne, 2^e page.)

bon sens et exprimés en outre avec une grande hauteur de vue et un heureux choix d'expressions.

Il serait extrêmement utile à notre avis de répandre cette notice à profusion sous forme d'un tract que l'on devrait trouver dans toutes les familles.

En attendant nous le signalons à l'attention des lecteurs de l'Agenda et nous conseillons à ceux qui ne l'ont pas encore de se procurer ce volume, sa lecture leur sera agréable et profitable.

D' FOURGOS.

CHEZ LES PLANTEURS

(Suite et fin)
Prix provisoires des qualités : 1re qualité : 995 fr. ; 2e qualité : 945 fr. ; 3e qualité : 795 fr. ; 4e qualité : 500 fr.

CAHORS

POUR LES JOUEURS DE TENNIS

Les nombreux amateurs du jeu de tennis qui, durant ces dernières années, avaient créé un mouvement intéressant...

NÉCROLOGIE
C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de M. Jean-Pierre Capelle, épicer à Cahors.

SANCTIONS RÉPRESSIVES
On nous communique : Un commerçant en charbons de Castelnau-Montrater et un commerçant en charbons de Martel ont vu leur commerce fermé pendant un mois pour avoir disposé, en faveur de leur clientèle, du stock de sécurité qu'ils s'étaient engagés à conserver...

HAUSSES ILLICITES
Dans sa séance du 17 janvier courant, le Comité de surveillance des prix du Lot a décidé de transmettre au Parquet 6 affaires pour hausse illicite.

SPORTS BOULES
Dimanche prochain, 26 janvier 1941, se jouera la 4e journée du championnat des maîtres joueurs, organisé par La Dépêche.

AVIS AUX RÉFUGIÉS BELGES
Les Belges qui résident dans le département sont priés de faire connaître d'urgence à la Préfecture du Lot, le Service des Réfugiés, leurs nom, prénoms, date et lieu de naissance, dernière résidence en Belgique, commune de refuge, les raisons pour lesquelles leur rapatriement a été différé.

UNION AMICALE DES CHEMINOTS RETRAITÉS
Les cheminots retraités de l'Union amicale sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu à Cahors, le dimanche 26 janvier, à 14 heures, dans la salle de l'Hôtel de Ville.

VOIS DE FOURRURES
M. Farges, industriel, eut le regret de constater que des malfaiteurs avaient pénétré dans son magasin, et qu'ils avaient emporté des peaux de fouine, de putois et de renards.

PRENEZ UN LITRE DE VIN
Prenez un litre de vin de table, Verzezy le contenu d'un flacon de Quintonine. Il vous suffira de prendre, avant chaque repas, un verre à madère du puissant et délicieux vin fortifiant ainsi préparé pour voir, en quelques jours, votre sommeil revenir, vos malaises disparaître et vos forces s'accroître.

AUX RÉFUGIÉS ALSACIENS-LORRAINS

En vue de l'attribution éventuelle de secours en nature, les expulsés ou non rapatriables Alsaciens-Lorrains, résidant à Cahors, et bénéficiaires de l'allocation aux réfugiés, sont invités à se faire inscrire à la Permanence de l'Association, mairie de Cahors (salle des Adjointés), les mardi 21, mercredi 22 et jeudi 23 janvier 1941, de 17 h. 30 à 18 h. 30.

AVIS AUX EXPULSÉS ALSACIENS-LORRAINS
Le Gouverneur général de l'Algérie vient d'informer M. le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Intérieur qu'il serait disposé à réserver aux expulsés Alsaciens et Lorrains 75 places d'agents de police de l'Etat en Algérie.

ASSOCIATION DES ALSACIENS-LORRAINS
Groupement de Cahors. — Le Comité fait savoir qu'une réunion générale aura lieu dimanche, 26 janvier 1941, à 14 heures 30, à la mairie de Cahors (salle du Conseil municipal).

JUSTICE DE PAIX
Par arrêté, en date du 16 janvier, M. Henras, juge de paix de Castelnau-Montrater (Lot), est élevé, à compter du 31 décembre 1940, à la 2e classe et maintenu dans son poste. Nous adressons à M. Henras nos vives félicitations.

ÉTAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 10 au 17 janvier 1941
Par suite de circonstances indépendantes de notre volonté, nous ne pouvons publier qu'aujourd'hui l'état-civil de la semaine dernière de la ville de Cahors.

HAUSSE ILLICITE
Atger Bernard, route du Payrat. Soulellou Monique, Bégox. Cluzel Jean-Claude, rue Wilson. Bara Jean, rue Wilson.

PUBLICATION DE MARIAGE
Feys Louis, forgeron, et Arbouys Léone, s.p. à Cahors.

MARIAGE
Miquel Irénée, cultivateur, et Bouffe Yvonne, s.p.

DÉCÈS
Roques Alberte, Vve Durand, s.p., 74 ans, route du Payrat. Aymond Jean, s.p., 78 ans, rue Wilson. Piliou Rita, épouse Garcia, s.p., 36 ans, rue Wilson.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL
Dans sa dernière audience, le tribunal correctionnel a eu à connaître les affaires suivantes :

HAUSSE ILLICITE
Trois marchands de chaussures, les époux B., et la dame L., poursuivis pour hausse illicite, sont relaxés.

LA VACHE ÉTAIT-ELLE TUBERCULEUSE ?
Deux bouchers de Cahors, MM. S. et B., ont acheté aux époux Desseaux, propriétaires à Sauveterre, une vache pour la somme de 5.650 fr.

UN SANG PUR
donne un joli teint
Pour avoir un sang pur et une saine digestion, conditions essentielles de la netteté du teint, il faut que le foie fonctionne parfaitement.

Les Sports

STADE CADURCIEN — RUGBY

Dimanche, au Stade L.-Desprats, Stade Toulousain (Juniors) contre Stade Cadurcien (1). Ce sera là un grand match de rugby car les Toulousains déplaceront une fort belle équipe.

Cette équipe a battu, dans la coupe des Pyrénées, Saint-Gaudens par 41 à 3 et la Providence par 25 à 0. Le point fort de Toulousain est la ligne de trois-quarts, où brille particulièrement Laguerre, qui le public cadurcien connaît déjà puisqu'il joua dans l'équipe première du Stade Toulousain, à la 1ère équipe du Stade Cadurcien.

Voici la formation de l'équipe toulousaine : Arrière : Pignol ; 3/4 : Lappallu, Parius, Laguerre (cap.), Dupuy ; 1/2 : Vaysse, o. ; Perré ; 3e ligne : Bouhé, Raucoie, Foullet ; 2e ligne : Séguin, Valat ; 1re ligne : Fructuos, Anglade, Canal.

Devant un tel adversaire, les bleus et blancs, voulant confirmer leur belle victoire de dimanche dernier et parfaire leur entraînement, ont assuré l'avenir et le public peut nement, forcé d'assister à un grand gala de rugby, où le jeu à la main sera à l'honneur. Aussi, nous espérons que notre fidèle public se pressera, toujours aussi nombreux, autour des barrières du Stade L.-Desprats pour applaudir aux exploits des athlètes en présence.

Dans le dernier classement de la poule du Poitou-Agenais, 2e cat., nous avons commis une erreur : en effet, par sa nette victoire sur St-Cyprien, par 29 à 0, Sarlat prend la 4e place avec 10 points. Il est certain que si Sarlat avait pu aligner sa belle équipe encore meilleure, 1er Cahors, 18 p. ; 2e Belvès, 14 p. ; 3e Souillac, 12 p. ; 4e Sarlat, 10 p. ; 5e Gourdon, 4 p. ; 6e St-Cyprien, 0 p.

Vendredi, à 20 h. 30, réunion de la Commission de Rugby au siège social. Présence indispensable.

Arrondissement de Cahors

Concots
Garnet de deuil. — Samedi dernier 18, ont eu lieu, à Concots, les obsèques de Mme Veuve Andissac Basile, née Bach Louisa. Issue d'une bonne famille, de terriens aisés, elle se familiarisa jeune aux travaux de la ferme et de la terre qui devaient être la principale œuvre de sa vie.

Albas
Nécrologie. — Nous venons d'apprendre la mort de M. Rémond, Inspecteur d'Académie honoraire, décédé chez son fils, percepteur à Valence d'Agén à l'âge de 85 ans.

Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

Crégois

Les belles familles. — Nous avons appris avec plaisir la naissance d'une belle fillette chez les époux Pechbert, domiciliés au village de Trégoux. C'est leur 5e enfant.

Puy-l'Évêque
Fédération du Commerce et de l'Industrie. — Les commerçants et industriels adhérents à la Fédération du Commerce et de l'Industrie du Lot sont priés d'assister à une réunion de la Section de Puy-l'Évêque, qui aura lieu à la salle de la mairie, dimanche 26 courant, à 14 h. 30 (légal). Ordre du jour : Renouvellement des forfaits. Surveillance des prix. Présence indispensable.

Saux
La température. — Notre plateau a eu, pendant une quinzaine, un froid exceptionnel. La neige n'a pas été très abondante, mais la bise glacée a fait descendre le thermomètre à -8° et -9°. Depuis longtemps, on n'avait pas enregistré à Saux un phénomène pareil.

La foire de St-Matré. — La foire du 20 courant conserve, comme par le passé, sa supériorité sur toutes celles de la région. Le foirail était bien garni et les transactions ont été nombreuses avec hausse marquée. Plusieurs paires de bœufs ont été payés jusqu'à 18.000 fr. Absence totale de marchands étalagistes, aussi les promeneurs n'ont pas employé leur temps pour acheter.

Arrondissement de Figeac
Puybrun
Bonne chasse. — Dimanche 12 janvier, M. Victor Barrié, de Laval-de-Cère, en chassant avec un de ses amis, M. Henri Rougier, sur les bords de la Dordogne, abattit un héronnet et un petit pèlerin, pris du pont de Puybrun. Cet oiseau, genre faucon à bec court, portait une bague avec l'inscription : « Réturni — Riksmuseum — Stockholm, T. 6738. » Ce rapace s'était donc éloigné d'environ 2.500 km. de la capitale de Suède.

Arrondissement de Cahors
Concots
Garnet de deuil. — Samedi dernier 18, ont eu lieu, à Concots, les obsèques de Mme Veuve Andissac Basile, née Bach Louisa. Issue d'une bonne famille, de terriens aisés, elle se familiarisa jeune aux travaux de la ferme et de la terre qui devaient être la principale œuvre de sa vie.

Albas
Nécrologie. — Nous venons d'apprendre la mort de M. Rémond, Inspecteur d'Académie honoraire, décédé chez son fils, percepteur à Valence d'Agén à l'âge de 85 ans.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur FOURÉS, négociant ; Madame et Monsieur SUDREAU, et leurs enfants ; les familles CAPELLE, de Labastide-Murat ; Monsieur et Madame ALBERT et leurs enfants ; Madame BESSE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de Monsieur Jean-Pierre CAPELLE prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

TROUBLES ET FUSILLADES EN ROUMANIE

Selon des renseignements parvenus au journal « Outro », une vive agitation a régné mardi à Bucarest. Une des principales raisons en fut le renvoi du général Petroviciu du poste de ministre de l'Intérieur, ainsi que d'un grand nombre de légionnaires qui collaboraient avec lui à la préfecture de Bucarest. Ces derniers ayant refusé de quitter la préfecture, le général Antonesco donna l'ordre de bloquer le bâtiment et de les déloger par la force.

Plusieurs milliers d'étudiants et d'ouvriers accoururent au secours de leurs camarades légionnaires, qui refusèrent de se rendre et ouvrirent le feu sur la troupe, qui riposta avec des fusils, des mitrailleuses et employa également des tanks. Le nombre des tués n'est pas encore connu, mais on suppose qu'il est considérable des deux côtés.